

*Les subsides*

Je trouve aussi ironique que ce soit le parti libéral qui nous présente cette motion. Je trouve que c'est ironique parce que le parti libéral a été obligé de mettre en place l'Agence d'examen de l'investissement étranger durant la période de gouvernement minoritaire de 1972 à 1974. C'est sous la pression de mon ancien chef, David Lewis, et des néo-démocrates au Parlement de l'époque que le gouvernement a alors été obligé de mettre en place un processus d'examen de l'investissement étranger, afin d'assurer aux investissements canadiens pour la première fois une certaine forme de protection. Le parti libéral parle de la ferveur avec laquelle il tient à maintenir la propriété canadienne. Il faudra pourtant bien reconnaître que pendant la plus grande partie du dernier demi-siècle au cours de laquelle les libéraux ont été au pouvoir, leur politique a été d'encourager les investissements étrangers. Durant l'essentiel de cette période, ils ont présidé à une formidable braderie des industries canadiennes, notamment au profit des États-Unis. C.D. Howe a été l'un des architectes de cette politique. Les libéraux ont été obligés de modifier leurs points de vue parce qu'ils avaient peur de perdre le pouvoir après 1972, et non parce que leurs sentiments avaient fondamentalement changé.

Je rappellerai à la Chambre qu'au cours de la récente campagne électorale les politiques annoncées par les progressistes conservateurs en matière de suppression de l'AEIE et de ses pouvoirs ont été pratiquement identiques aux politiques énoncées par l'actuel leader de l'opposition officielle (M. Turner) dans ses propositions d'affaiblissement ou d'élimination de l'AEIE. Les libéraux viennent de changer de sentiment. Le chef de l'opposition officielle ne fait plus la pluie et le beau temps de son parti. C'est le «Rat Pack» qui dicte la politique du parti libéral du Canada. Les libéraux viennent soudain de découvrir que les investissements étrangers posaient un problème à notre pays.

Les investissements étrangers posent un sérieux problème à notre pays. Durant tout le temps où ils ont été au pouvoir, les libéraux n'ont pas levé le petit doigt pour qu'il y ait le moindre examen en vue de veiller à ce que les Canadiens bénéficient des investissements étrangers lorsqu'ils se faisaient sous forme d'expansion ou d'acquisition par des compagnies étrangères déjà résidentes au Canada. L'expansion et les nouveaux investissements de General Motors ou d'un certain nombre de grandes sociétés canadiennes et industries manufacturières ont été totalement exempts d'examen. L'AEIE n'a abordé qu'un aspect mineur du problème, qui était que les investissements étrangers avaient pris le contrôle de plus de la moitié des industries manufacturières de notre pays. Les investisseurs étrangers menaient le Canada comme s'il s'était agi du cinquante-et-unième État. Beaucoup de sociétés canadiennes se sont vu refuser l'accès au marché américain. On ne leur a pas donné les produits, la possibilité de mener des recherches ni même la liberté d'exposer aux États-Unis. Elles n'avaient pas la liberté stratégique d'y chercher des marchés naturels possibles. Dans bien des cas, en outre, elles n'étaient pas libres d'exporter vers le Royaume-Uni, le Marché commun ou l'Extrême-Orient. Les sociétés canadiennes a mainmise étrangère qui ont obtenu une certaine liberté d'exporter se sont vu accorder des marchés comme l'Amérique latine, l'Afrique du Sud et l'Australie, des marchés qui sont trop petits et pas assez importants pour que les sociétés mères américaines se donnent

la peine de s'en occuper à partir de leurs administrations centrales aux États-Unis.

Des chiffres publiés récemment par Statistique Canada nous donnent une idée de la situation. Notre secteur manufacturier est encore à 51 p. 100 sous contrôle étranger. Quatre-vingt-dix-huit p. 100 de notre secteur du caoutchouc, 51 p. 100 de notre secteur de la machinerie agricole et 92 p. 100 de notre secteur du matériel de transport sont sous contrôle étranger. Quant aux appareils électriques, 70 p. 100 sont fabriqués par des sociétés à propriété ou à contrôle étrangers. Soixante et onze pourcent de l'industrie chimique et 52 p. 100 de la fabrication de produits divers sont sous contrôle étranger. Mes chiffres ne couvrent pas l'industrie pétrolière, mais le plus gros de celle-ci est aussi sous contrôle étranger.

Le gouvernement progressiste-conservateur prétend que l'investissement étranger stimule la création d'emplois. Le haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne, M. McMurtry, a prononcé un discours l'autre jour. Il a dit essentiellement que le Canada était ouvert aux affaires, que la situation avait changé depuis que les libéraux étaient au pouvoir. Il a dit qu'on ne trouverait rien à redire à ce que des investisseurs étrangers veuillent investir au Canada. Comme de fait, dès que les propos de M. McMurtry furent rapportés par le *Times* et *The Guardian*, British Telecom frappait à notre porte.

Il faut se demander s'il est bien vrai que l'accès illimité à l'investissement étranger, sans aucune condition, contribue à créer des emplois au pays ou s'il ne risque pas plutôt de transformer le Canada en un entrepôt pour des produits fabriqués au Japon, au Royaume-Uni, en Europe ou aux États-Unis. Nous avons appelé le projet de loi sur Investissement Canada le «projet de loi sur Entrepôt Canada», car c'est là ce qu'il risque de faire du Canada. Je reconnais que la réduction des droits de douane et la tendance graduelle vers le libre-échange avec les États-Unis ont profité à des sociétés canadiennes. Toutefois, cela a compromis dans une large mesure l'impulsion qui avait amené la création chez nous de bien des sociétés. Cela permet aux Américains et aux autres investisseurs étrangers de déplacer des emplois du Canada vers d'autres parties du monde. Cet état de choses risque de persister si nous ne prévoyons pas de contrôles destinés à assurer aux Canadiens que les investissements étrangers ou encore l'expansion des entreprises étrangères déjà établies au Canada leur rapportent des avantages appréciables.

Il est notoire que les investisseurs étrangers disposent d'excellents moyens d'échapper au fisc canadien par le biais de mécanismes de ventes et d'achats qui leur permettent de transférer leur fardeau fiscal à des régions où il n'est pas aussi lourd. Ce sont parfois des régions comme les Bermudes ou les Antilles qui en bénéficient, et non pas d'autres pays industrialisés. Chose remarquable, les grosses entreprises contrôlées par des étrangers au Canada n'ont consacré à la recherche et au développement depuis quelques années que 2 p. 100 de leurs recettes alors que les grandes entreprises canadiennes comptant 500 employés ou plus y ont investi 10 p. 100 de leurs recettes. Cela laisse supposer que, au lieu de favoriser le dynamisme, le progrès et la modernisation du secteur industriel, le fait d'encourager les investissements étrangers au Canada est susceptible de reléguer à tout jamais l'industrie canadienne